



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Donne délégation de signature à :

Monsieur Stéphane SANCHEZ, Maître de conférences, Vice-Président délégué aux ressources humaines,

à l'effet de signer en son nom :

- les avis et décisions sur remises gracieuses de créances relatives à des trop-perçus sur masse salariale. La présente délégation porte sur les § 2.6 et 3.2 de la procédure précitée.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Fait à Toulouse, le 6 avril 2021

Le délégué,

Stéphane SANCHEZ



Le Président,

Hugues KENFACK